



# Avis de convocation au Congrès de 2019

## 56<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL DU SCFP-ONTARIO Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2019 (CAUCUS SECTORIELS LE 30 MAI)

### PREMIER AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 4 des Statuts, vous êtes, par la présente, informés que le 56<sup>e</sup> Congrès annuel de cette division aura lieu à l'Hôtel Sheraton du centre-ville de Toronto et qu'il débutera à 9 h 00, le mercredi 29 mai 2019, pour se terminer le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019. Des caucus sectoriels auront lieu le 28 mai 2019.

#### Représentation au Congrès

Base pour la représentation	Nombre maximum de délégués
1 à 100 membres	Deux délégués
101 à 200 membres	Trois délégués
201 à 300 membres	Quatre délégués
301 à 400 membres	Cinq délégués
401 à 500 membres	Six délégués
501 à 600 membres	Sept délégués
601 à 700 membres	Huit délégués
701 à 850 membres	Neuf délégués
851 à 1 000 membres	Dix délégués

et pour chaque tranche additionnelle de 500 membres, ou fraction de ce nombre, un délégué supplémentaire.

Pour les conseils régionaux, la représentation sera de deux délégués pour chacun des conseils affiliés. Pour les conseils des syndicats, la représentation sera d'un délégué pour chacun des conseils des syndicats affiliés. Les délégués des conseils régionaux ou des conseils des syndicats doivent être membres d'une section locale affiliée.

Pour être représentée au congrès, une section locale doit avoir payé la capitation pour l'ensemble de ses membres jusques et y compris le 31 mars de l'année du congrès. **Un tel paiement doit avoir été reçu avant le 30 avril.** Toute section locale qui n'a pas payé la totalité de sa capitation à cette date devra payer des frais d'inscription tardive pour tous les délégués qui assistent au congrès. [Sous-alinéa 4(d)2.b) des Statuts du SCFP-Ontario]

De plus, le paragraphe 6.7 des Statuts nationaux prévoit qu'aucun organisme en retard dans le paiement de sa capitation de deux (2) mois ou plus au syndicat national n'aura droit à une représentation au congrès d'une division.

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.



# Avis de convocation au Congrès de 2019

Le nombre de délégués au congrès sera déterminé en fonction du nombre de membres pour lequel la capitation a été payée pour le dernier trimestre de l'année civile précédente. Un conseil régional ou un conseil des syndicats devra avoir payé ses frais d'affiliation annuels avant le **30 avril**. [Sous-alinéas 4(d)2.c) et d) des Statuts du SCFP-Ontario]

## Délégués substitués

Une section locale, un conseil régional ou un conseil des syndicats affilié peut élire des délégués substitués pour assister aux congrès annuels. Un délégué substitut pourra participer aux séances du congrès et il aura un droit de parole, mais pas de vote, sauf en l'absence d'un délégué dûment élu. Aux fins du présent alinéa, le délégué substitut dûment élu doit avoir en sa possession un insigne de délégué afin de pouvoir voter. [Alinéa 4(e)1 des Statuts du SCFP-Ontario].

Base pour la représentation	Nombre maximum de délégués substitués
75 membres ou moins	Un délégué substitut
76 à 500 membres	Deux délégués substitués
501 à 1 000 membres	Trois délégués substitués
1 001 membres ou plus	Quatre délégués substitués

Pour les conseils régionaux ou les conseils des syndicats, la représentation sera d'un délégué substitut par conseil affilié. Ce délégué doit être membre d'une section locale affiliée. [Alinéa 4(e)2 des Statuts du SCFP-Ontario].

## Délégués retraités

[4.3] De plus, toutes les sections locales, tous les conseils régionaux, tous les conseils de négociation et toutes les autres organisations affiliées peuvent envoyer un délégué retraité, avec droit de parole mais sans droit de vote, sauf dans le cadre d'un vote au sein d'un caucus de délégués retraités inscrits pour élire leur représentant

Cette année, les sections locales peuvent envoyer un délégué retraité sans frais.

## Frais d'inscription

Type de lettre de créance	Frais si l'inscription est faite le 30 avril ou avant	Frais si l'inscription est faite après le 30 avril
Délégué	350,00 \$	425,00 \$
Délégué substitut	350,00 \$	425,00 \$
Retraité	0,00 \$	0,00 \$
Invité	350,00 \$	350,00 \$

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.



# Avis de convocation au Congrès de 2019

Inscription : le mardi 28 mai, de 13 h 00 à 19 h 30, et le mercredi 29 mai, de 7 h 30 à 10 h 30.

Les lettres de créance seront postées en février. Les lettres de créance originales **doivent** accompagner le chèque. Nous n'acceptons pas les lettres de créance transmises par télécopieur.

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « CUPE Ontario » et l'envoyer par la poste, avec les lettres de créance originales signées, à la secrétaire-trésorière, aux soins de Kareena Kawall à l'adresse suivante : 80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1, Markham (Ontario) L3T 0B2.

Les questions concernant les lettres de créance peuvent être adressées à Kareena Kawall, à [kkawall@cupe.on.ca](mailto:kkawall@cupe.on.ca).

## Résolutions et modifications aux Statuts

Toutes les résolutions à être examinées par le Congrès doivent être présentées par une section locale ou un conseil régional, par le Conseil exécutif de la Division ou un comité de ce dernier, et doivent parvenir au bureau de la secrétaire-trésorière au plus tard **quarante-huit (48) jours** avant le congrès et **ne doivent pas dépasser 200 mots au total**.

La date limite pour la réception des résolutions et des modifications aux Statuts est le **11 avril 2019**.

Toutes les résolutions doivent être présentées sur le papier à en-tête de l'organisation affiliée qui les présente et être signées par le président et le secrétaire d'une telle section locale affiliée [Paragraphe 4(h)]. Veuillez faire parvenir les résolutions à Candace Rennick, en les envoyant par courrier électronique (en Microsoft Word), à Shadi Golic ([sgolic@cupe.on.ca](mailto:sgolic@cupe.on.ca)) ou par télécopieur (905-739-9740), en vous assurant que toutes les copies originales sont envoyées au bureau du SCFP-Ontario immédiatement après.

## Comités du Congrès

L'une des contributions les plus importantes pour rendre un congrès efficace est le travail effectué par les cinq comités du Congrès. Vous devez être un délégué inscrit au Congrès pour siéger sur la plupart de ces comités. Certains comités exigent que vous assistiez aux réunions précédant le congrès.

Nom du comité	Date et lieu de la réunion	Exigences	Nombre de membres
Comité des voies et moyens	Les 8 et 9 avril, au bureau du SCFP-Ontario	Délégué inscrit	3
Comité des	Les 16 et 17 avril, au bureau du SCFP-	Délégué inscrit	7

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.



# Avis de convocation au Congrès de 2019

résolutions	Ontario		
Comité des Statuts	Les 17 et 18 avril, au bureau du SCFP-Ontario	Délégué inscrit	5
Comité des lettres de créance	Le lundi 27 mai, à Hôtel Sheraton du centre-ville	Délégué inscrit	15
Comité de distribution	Le mardi 28 mai, à Hôtel Sheraton du centre-ville	Délégué inscrit / Délégué substitut	20 à 30

Pour une description détaillée des fonctions et des tâches de chaque comité, visitez le [www.cupe.on.ca/fr/](http://www.cupe.on.ca/fr/).

Tel que souligné, il y a un nombre limité de membres par comité. Si vous désirez siéger sur un comité du Congrès, communiquez avec votre section locale et demandez que votre nom soit soumis au bureau du SCFP-Ontario, à l'attention de Candace Rennick, par l'entremise de Shadi Golic (sgolic@cupe.on.ca), **au plus tard le 1<sup>er</sup> mars**.

C'est la Division qui acquittera les frais encourus pour les réunions précédant le Congrès, c'est-à-dire les indemnités quotidiennes (74 \$ par jour et 37 \$ par demi-journée), l'hébergement, le temps perdu et tout déplacement nécessaire. Vous devez faire vos réservations en communiquant avec le SCFP-Ontario.

## Élections

Il y aura, au Congrès de cette année, une élection pour un poste de syndic. Tout membre qui se présente à un poste pour élection et en informe par écrit la secrétaire-trésorière **au plus tard le 14 mars 2019** pourra fournir une déclaration d'un maximum de cent cinquante mots comme profil électoral qui sera imprimée et distribuée par courrier ordinaire et affichée en ligne. Le SCFP-Ontario ne sera pas responsable de traduire le matériel électoral des candidats individuels. [Paragraphe 6(b)] Veuillez faire parvenir le matériel électoral à Candace Rennick, par l'entremise de David Duquesnay, à [dduquesnay@cupe.on.ca](mailto:dduquesnay@cupe.on.ca).

## Formulaire de demande d'aide pour les sections locales

Les sections locales qui répondent à certains critères, y compris les sections locales ayant moins de 100 membres à temps plein, les sections locales au nord de la rivière des Français ou les sections locales qui sont présentement en grève, peuvent faire une demande pour recevoir une subvention pour les frais de déplacement et les frais d'inscription. Les détails et les exigences quant à l'admissibilité sont disponibles en ligne à [www.cupe.on.ca/fr/](http://www.cupe.on.ca/fr/).

Si vous croyez que votre section locale répond à ces critères et si votre section locale a besoin d'une subvention pour assister au Congrès, veuillez remplir le Formulaire de demande d'aide pour les sections locales et le soumettre à Candace Rennick, par l'entremise de Shadi Golic (sggolic@cupe.on.ca), **au plus tard le 31 mars**.

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.



# Avis de convocation au Congrès de 2019

---

## Réservations d'hôtel

Toutes les réservations pour les délégués doivent être faites en communiquant avec Voyages W.E. avant le **30 avril**, au 1-888-676-7747 ou en ligne à [cupe.on.ca/fr/congres2019](http://cupe.on.ca/fr/congres2019) à compter du 18 février, à 10 h 00.

Hôtel Sheraton du centre-ville de Toronto 229,00 \$  <i>plus les taxes applicables</i>
--

## Accessibilité à notre Congrès

Le SCFP-Ontario s'efforce de voir à ce que les personnes ayant un handicap aient un accès égal à nos conférences et événements, et ce d'une manière qui respecte entièrement leur dignité et leur indépendance. Dans toute la mesure du possible, nos services sont offerts aux personnes ayant un handicap et à d'autres d'une manière intégrée – à moins qu'une autre mesure soit nécessaire afin de permettre à une personne ayant un handicap d'obtenir nos services, de les utiliser ou d'en bénéficier.

Veuillez soumettre un formulaire de demande d'accès à notre bureau **avant le 30 avril** afin que nous puissions nous assurer que toute mesure d'accommodement dont vous avez besoin soit fournie. Nous avons inclus une copie du formulaire d'accessibilité dans la trousse de ce Congrès pour votre utilisation. Bien que nous fassions de notre mieux pour accommoder les demandes de dernière minute, nous demandons que tous les efforts soient faits pour soumettre les demandes avant la date limite du 30 avril. Veuillez faire parvenir les demandes à Christine Fera, à [cfera@cupe.on.ca](mailto:cfera@cupe.on.ca).

Un représentant communiquera avec vous avant le Congrès pour voir à ce que des arrangements appropriés soient pris. Certains exemples de services disponibles sont : l'interprétation en ASL, la traduction en français, l'accès en fauteuil roulant ou en scooter, une aide pour l'inscription et en cas d'évacuation, le sous-titrage en temps réel, les gros caractères, le matériel électronique, une alerte aux allergies graves, un transport accessible aux événements hors-site, un téléimprimeur et une alarme visuelle, etc.

Une agente de liaison à l'accessibilité sera sur place lors de l'inscription afin de vous aider au besoin.

## Traduction

L'interprétation en ASL et la traduction en français sont offertes lors du Congrès du SCFP-Ontario. Veuillez faire parvenir vos demandes à Kerry Davenport, à [kdavenport@cupe.on.ca](mailto:kdavenport@cupe.on.ca). La date limite pour soumettre les demandes est le 30 avril.

---

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.



# Avis de convocation au Congrès de 2019

---

## Services de garde sur place

Le SCFP-Ontario désire que ses membres puissent assister à tous les événements qu'il organise pendant l'année. De nombreux membres du SCFP sont des parents qui ont besoin de services de garde pour assister aux événements organisés par le syndicat.

Le SCFP-Ontario offre aussi bien une subvention pour les frais de garde aux membres qui choisissent de laisser leurs enfants à la maison que des services de garde sur place au Congrès.

Des travailleurs en garderie, qualifiés et syndiqués, offrent un programme approprié à l'âge pour les enfants de moins de dix ans. Les collations et les dîners sont fournis chaque jour. La date limite pour soumettre les demandes est le 30 avril.

Veuillez faire parvenir vos formulaires pour les services de garde sur place ou le camp pour les jeunes à Candace Rennick, par l'entremise de Baolinh Dang ([bdang@cupe.on.ca](mailto:bdang@cupe.on.ca)). La date limite pour soumettre les demandes est le 30 avril.

## Camp pour les jeunes

Le SCFP-Ontario offre un programme vraiment intéressant aux jeunes âgés de 10 à 14 ans. Ce programme amènera les jeunes dans un voyage d'apprentissage sur les syndicats; cette activité est remplie de choses amusantes. Le programme touchera à l'histoire syndicale, aux avantages pour les travailleurs et la société d'avoir des syndicats, aux contributions sociales et économiques des syndicats et à la place des syndicats dans la société actuelle.

Ce sera également l'occasion pour ces militants en herbe d'apprendre sur la structure du SCFP et les raisons pour lesquelles le travail que vous faites au sein de votre section locale et aux congrès est si important.

Veuillez faire parvenir vos formulaires pour les services de garde sur place ou le camp pour les jeunes à Candace Rennick, par l'entremise de Baolinh Dang ([bdang@cupe.on.ca](mailto:bdang@cupe.on.ca)). La date limite pour soumettre les demandes est le 30 avril.

**Veuillez remplir les formulaires et les retourner au plus tard le 30 avril.**

Les formulaires du Congrès sont disponibles à [www.cupe.on.ca/fr/](http://www.cupe.on.ca/fr/) ou en appelant au 905-739-9739.

---

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.

# Avis de convocation au Congrès de 2019

## Prix du Congrès de 2019

### Prix Solidairement consœurs



Le prix Solidairement consœurs a été créé afin de reconnaître les contributions des femmes au SCFP-Ontario. L'objectif du prix est d'honorer et de célébrer publiquement une consœur du SCFP, un groupe de consœurs ou un comité de femmes d'une section locale ou d'un conseil régional qui a fait un travail remarquable en matière de préoccupations des femmes au sein du syndicat et dont le leadership et le militantisme ont démontré un engagement profond à l'égard de l'équité et de la justice sociale en éliminant les obstacles et en intensifiant la participation des femmes au sein du syndicat.

Visitez [cupe.on.ca/fr/prixsolidairementconsœurs/](http://cupe.on.ca/fr/prixsolidairementconsœurs/) pour obtenir le formulaire de mise en candidature.

### Prix Santé et sécurité

Connaissez-vous un membre qui a contribué de manière importante au nom des membres du SCFP dans le domaine de la santé et de la sécurité? Le Comité de la santé et de la sécurité du SCFP-Ontario accepte les candidatures pour le prochain prix Santé et sécurité.

Visitez [cupe.on.ca/fr/prixsanteetsecurite/](http://cupe.on.ca/fr/prixsanteetsecurite/) pour obtenir le formulaire de mise en candidature.



### Prix Défenseur des travailleurs blessés

Connaissez-vous un membre qui a fait des contributions importantes au nom des travailleurs blessés? Le Comité de défense des travailleurs blessés du SCFP-Ontario souhaite que vous l'en informiez pour son prix Défenseur des travailleurs blessés.

Visitez [cupe.on.ca/fr/prixdefenseurdesdetravailleursblesses/](http://cupe.on.ca/fr/prixdefenseurdesdetravailleursblesses/) pour obtenir le formulaire de mise en candidature.



### Prix Justice raciale

Le prix Livingstone Holder, Mervis White et Muriel Collins reconnaît les contributions des membres du SCFP en ce qui a trait à la promotion de la justice raciale au sein de notre syndicat. Le prix honore un membre du SCFP d'une section locale ou d'un conseil régional qui a fait preuve de leadership pour promouvoir l'implication des travailleurs racisés à tous les niveaux d'activité du SCFP et pour travailler à l'élimination des obstacles à la pleine participation à tous les niveaux d'activité du SCFP.

Visitez [cupe.on.ca/fr/prixjusticeraciale/](http://cupe.on.ca/fr/prixjusticeraciale/) pour obtenir le formulaire de mise en candidature.

**La date limite pour envoyer des mises en candidature est le 30 avril.**

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.





# Avis de convocation au Congrès de 2019

---

## Les lettres de créance seront postées en février.

Le 56<sup>e</sup> Congrès annuel du SCFP-Ontario Convention approche à grands pas!

Les lettres de créance seront postées en février à toutes les sections qui ont **payé la totalité de leur capitation jusqu'au 31 décembre 2018**. Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet du statut des paiements de la capitation de votre section locale, veuillez communiquer avec David Duquesnay, au bureau du SCFP-Ontario, soit par téléphone au **905-739-9739, poste 606**, ou par courriel à [dduquesnay@cupe.on.ca](mailto:dduquesnay@cupe.on.ca).

**Veillez noter** que pour être représentée au congrès, une section locale doit avoir payé la capitation pour l'ensemble de ses membres jusques et y compris le **31 mars** de l'année du congrès. **Un tel paiement doit avoir été reçu avant le 30 avril**. Toute section locale qui n'a pas payé la totalité de sa capitation à cette date devra payer des frais d'inscription tardive pour tous les délégués qui assistent au congrès. [**Sous-alinéa 4(d)2.b**) des Statuts du SCFP-Ontario]

Le paragraphe 6.7 des Statuts du SCFP national prévoit qu'aucun organisme en retard dans le paiement de sa capitation de deux (2) mois ou plus au syndicat national n'aura droit à une représentation au congrès d'une division. Assurez-vous que les paiements de la capitation de votre section locale au SCFP national sont à jour.

Si vous avez des questions au sujet des cotisations syndicales du SCFP national, veuillez appeler la ligne d'aide du SCFP national à ce sujet au 1-800-363-2873. Appuyez sur 5 pour parler avec Linda Marcoux. Si Linda n'est pas disponible, appuyez sur 3 pour parler à Mylène Renaud. Veuillez noter que ce numéro est pour les demandes concernant la capitation du SCFP national.

**Il se peut que les sections locales n'aient pas leurs gains pour le mois de mars disponibles à temps pour envoyer leurs chiffres. Bien que ce ne soit pas l'idéal, n'hésitez pas à estimer votre paiement pour mars 2019 en utilisant vos salaires de février 2019 comme guide. Au besoin, des ajustements seront faits au trimestre suivant.**

Je vous prie d'accepter mes sentiments de solidarité.

La secrétaire-trésorière,

Candace Rennick

---

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.





# Avis de convocation au Congrès de 2019

## Événements importants et dates limites

Date limite de paiement de la capitation pour recevoir des lettres de créance	31 décembre
Date limite pour soumettre les noms des membres qui souhaitent siéger aux comités du Congrès	1 <sup>er</sup> mars
Date limite pour la présentation du matériel électoral [conformément au paragraphe 6(b)] (Le SCFP-Ontario imprimera et distribuera des dépliants pour les candidats qui se présentent à un poste élu au Congrès)	14 mars
Date limite pour soumettre des résolutions et des modifications aux Statuts	11 avril
Date limite pour les réservations d'hôtel	30 avril
Date limite pour soumettre une demande d'aide pour les sections locales	31 mars
Date limite pour soumettre les candidatures pour les prix du Congrès (Solidairement consœurs, Santé et sécurité, Défenseur des travailleurs blessés et Justice raciale)	30 avril
Paiement de la capitation (les frais d'inscription tardive s'appliqueront après cette date)	30 avril
Date limite pour les lettres de créance hâtives	30 avril
Date limite pour l'envoi du formulaire de demande d'accès (Remarque : vous devez remplir ce formulaire si vous avez besoin d'interprétation en ASL ou de sous-titrage en temps réel au Congrès)	30 avril
Date limite pour l'envoi du formulaire pour services de garde sur place (enfants âgés de moins de 9 ans)	30 avril
Date limite pour l'envoi du formulaire d'inscription au camp pour les jeunes (enfants âgés entre 10 et 14 ans)	30 avril
Date limite pour l'envoi du formulaire de subvention pour soins familiaux ou la garde des personnes à charge	Après le Congrès

**Les formulaires pour le Congrès sont disponibles à [www.cupe.on.ca/fr/](http://www.cupe.on.ca/fr/) ou en appelant au 905-739-9739.**

SCFP-ONTARIO  
80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1  
Markham (Ontario)  
L3T 0B2  
Téléphone : 905-739-9739  
Télécopieur : 905-739-9740  
Site Web : [www.cupe.on.ca/fr/](http://www.cupe.on.ca/fr/)

sepb 343

C'est un événement sans parfum et sans latex. Nous vous demandons de bien vouloir vous abstenir d'utiliser des produits parfumés ou des produits en latex au Congrès.